

Élections au Conseil de discipline national : forte abstention

Le Syndicat-Unifié/Unsa se maintient en tête

Le fait le plus marquant de ces élections réside dans une faible participation, moins de 50 %. Un salarié sur deux n'a pas participé à ce scrutin ayant pour objet de désigner les représentants dans l'instance disciplinaire de la branche et servant de référence pour mesurer la représentativité des syndicats. Cette faible mobilisation a desservi le Syndicat-Unifié/Unsa et a fait le jeu de Sud. Par ailleurs, l'érosion de la CFDT, organisation sur laquelle Sud s'est constitué, est confirmée.

Bonne résistance

Le Syndicat-Unifié/Unsa est depuis toujours l'organisation majoritaire. Nous avons préservé cette position malgré les diverses évolutions et transformations du paysage syndical. Nous l'avons maintenue alors que l'implantation successive de nouvelles organisations s'est réalisée, peu ou prou, en prenant sur nos forces vives, la création d'un nouveau syndicat ne créant pas de nouveaux électeurs ! La faible participation à ces dernières élections tend à le démontrer.

Dans ce contexte délicat, le Syndicat-Unifié/Unsa résiste et maintient, à bonne distance, sa position majoritaire.

Les forces syndicales s'établissent désormais ainsi :

	Résultats CDN 2005	Variation/Conseil de sur- veillance CNCE 2004
Syndicat-Unifié/Unsa	30,36 %	-3 %
Sud	22,49 %	+5 %
CFDT	15,29 %	-2 %
CGT	11,21 %	+1 %
CGC	9,54 %	=
FO	7,35 %	-1 %
CFTC	3,76 %	=

La nouvelle répartition des sièges en CPN (Commission paritaire nationale) s'établit comme suit :

Syndicat-Unifié/Unsa : 4 - Sud : 3 - CFDT : 2 - CGC : 2 - CFTC : 1 - CGT : 1 - FO : 1

Besoin de perspectives

À l'évidence, l'abstention et le score réalisé par Sud sont largement alimentés par les mécontentements auxquels les positions souvent démagogiques de cette organisation ont trouvé écho.

Si nos employeurs persistent à donner si peu de place à la négociation et de réponses aux attentes de nos collègues, le phénomène s'amplifiera. À cet égard, nos employeurs seraient bien avisés d'apporter des solutions à la souffrance au travail et de reconsidérer leurs intransigeances en matière de revalorisations générales des rémunérations, minima salariaux, dossier informatique... Ils devront aussi faire preuve de beaucoup d'ouverture sur le dossier majeur qui s'ouvre aujourd'hui : la protection sociale.

Nous remercions vivement les nombreux collègues qui ont porté leurs suffrages sur nos candidats. Le Syndicat-Unifié/Unsa poursuivra avec détermination son action dans la défense de l'intérêt de l'ensemble des salariés, par le dialogue constructif, ce qui n'exclut pas le recours à la mobilisation.

Le Secrétariat National :

Jean-David Camus, Gérard Commarmond, Patrick Galpin, Serge Huber et Michel Ricard